



# Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 26 Novembre 2020

MAIRIE DE LA GUADELOUPE

30 NOV. 2020

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE

Service Courrier

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2020

Nombre de conseillers			
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	dont (Procurations)
29	26	28	02
Vote			
A La Majorité	Pour :	23	
	Contre :	00	
	Abstention :	05	

L'an 2020, le 26 Novembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la **SALLE DES DELIBERATIONS**, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE**, Maire, pour la tenue de sa 7<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux et affichés à la porte de la Mairie le **20 Novembre 2020**.

**PRÉSENTS** : M. Jean-Louis FRANCISQUE (Maire) - Mme Jocelyne RENIER épouse MOCKA - M. Jean-Philippe NOËL - Mme Marie-Agnès GIRAULT épouse SAINT-VAL - Mme Sabrina URGIN épouse FÉLER - M. Patrick LAVITAL - Mme Marylène ROCHEMONT - M. Fulbert MIROITE (Arrivé à 18h12) - M. Jacques ANSELME - Mme Gilberte EUGENIE - Mme Ninette SAINTE LUCE - M. Alain SARREAU - Mme Marie-Claude MARCIN épouse BIQUE - M. Albert LOSAT - M. Serge SACILÉ - M. Rémi DUFLO - M. Charly DARMALINGON - Mme Fabienne FARAJJE - M. Charles-Henri DEVAUX - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Marie-Pierre DAMAS - Mme Sylviane MARSEILLE épouse BOURGEOIS - M. Frantz RUPAIRE - M. Jimmy FAUSTA - Mme Josette AZINCOURT épouse OTTO - M. Claude JERSIER \_\_\_\_\_ (26)

Convocation du Conseil Municipal en date du :

20 NOVEMBRE 2020

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

-de sa réception en PREFECTURE DE BASSE-TERRE le :

30 NOV. 2020

-et de sa publication le :

30 NOV. 2020

**REPRÉSENTÉS** : M. Louis LAROCHELLE (ayant donné procuration à Mme Marie-Agnès SAINT-VAL) et Mme Annie CHRISTOPHE (ayant donné procuration à M. Jean-Louis FRANCISQUE) \_\_\_\_\_ (02)

**ABSENTS** : Mme Laurence LAROCHELLE \_\_\_\_\_ (01)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Madame Marylène ROCHEMONT a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

### D\_20201126\_03

## EXAMEN ET VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET 2020 DE LA COMMUNE

### DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2020 adopté par délibération n°12 du Conseil Municipal du 25 juillet 2020 ;
- Vu le projet de Décision Modificative budgétaire n°1 présenté par Monsieur le Maire pour la commune et qui se traduit ainsi :

.../...



.../...

<b>Fonctionnement</b>				
<i>Dépenses</i>				
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
011	6152211	020	Entretien bâtiment	30 000,00
011	6226	020	Honoraires	25 000,00
<b>Sous-Total 011</b>			Charges à caractères générales	<b>55 000,00</b>
65	657361	251	Subventions Caisse des Ecoles	70 000,00
65	657362	520	Subventions CCAS	40 000,00
<b>Sous-Total 65</b>			Charges de gestion courante	<b>110 000,00</b>
67	678	020	Autres	20 000,00
<b>Sous-Total 67</b>			Charges exceptionnelles	<b>20 000,00</b>
73	739115	01	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	57 000,00
<b>Sous-Total 014</b>			Atténuation de Produits	<b>57 000,00</b>
	023	01	Virement à la section d'investissement	340 000,00
<b>Sous-Total 023</b>				<b>340 000,00</b>
			<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>582 000,00</b>
<i>Recettes</i>				
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
73	73111	01	Taxe d'habitation et Foncières	57 000,00
73	7373	01	Octroi de mer	525 000,00
<b>Sous-Total 73</b>			<b>Impôts et Taxes</b>	<b>582 000,00</b>
			<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>582 000,00</b>

<b>Investissement</b>				
<i>Dépenses</i>				
Article	Opération	Fonction	Libellé	Montant
2313	223	020	Réhabilitation de certains bâtiments communaux	190 000,00
2313	224	822	Réfection voirie communale	300 000,00
			<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>490 000,00</b>
<i>Recettes</i>				
Article	Opération	Fonction	Libellé	Montant
1323	224	822	Subvention Département (FAC 2020)	150 000,00
021		01	Virement de la section de fonctionnement	340 000,00
			<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>490 000,00</b>

- Considérant que cette modification n'aura aucune incidence réelle sur l'équilibre du budget ;
- Considérant la nécessité d'inscrire ces nouveaux crédits.

.../...



# Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 26 Novembre 2020



.../...

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,

**DÉCIDE à la Majorité moins 5 abstentions (Messieurs Frantz RUPAIRE, Jimmy FAUSTA, Claude JERSIER et Mesdames Sylvianne MARSEILLE, Josette OTTO AZINCOURT**

**Article 1**

**D'ADOPTER** la Décision Modificative n°1 au Budget de l'exercice 2020 de la commune de Trois-Rivières.

**Article 2**

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer, à l'intérieur de chaque chapitre, les virements de crédits qui seraient nécessaires, et à ouvrir, en cas de besoin de nouveaux articles.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Président de séance,



Jean-Louis FRANCISQUE

